

Mail reçu le 02/10/2022 à 10h18

Bonjour,

Je m'associe pleinement à la préoccupation de l'ADPPM PYLA qui a décidé de contribuer à l'enquête publique concernant la prolongation sur 10 ans du réensablement des plages d'Arcachon et du Nord Pyla.

Sa démarche est dans la logique de ce qui a été réalisé dans les années antérieures avec l'appui de pouvoirs publics; il en va du maintien harmonieux des activités et de l'attractivité du Bassin d'Arcachon, malmené par le changement climatique qui s'accélère.

Les personnes qui s'y opposent devraient plutôt se pencher sur le sujet de l'interdiction formelle de l'usage des jets ski et sur son contrôle par les autorités.

Bien cordialement

Norbert Petit - Marlène Tessier